



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/41/PV.47
31 octobre 1986

FRANCAIS

QUARANTE ET UNIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA QUARANTE-SEPTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 22 octobre 1986, à 15 heures

Président : M. OGOUMA (Bénin)
(Vice-Président)

Puis : M. KNIPPING VICTORIA (République Dominicaine)
(Vice-Président)

Situation économique critique en Afrique : rapport du Secrétaire général [29]
(suite)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 29 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

SITUATION ECONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/41/683)

M. KIKUCHI (Japon) (interprétation de l'anglais) : Au nom du

Gouvernement et du peuple japonais, je voudrais exprimer à nouveau mes sincères condoléances et mes sentiments de profonde tristesse à l'occasion de la perte tragique du président Samora Machel. Je tenais à répéter ce témoignage de sympathie, car le point qui est actuellement examiné par l'Assemblée concerne le continent africain, et le président Machel était l'un de ses dirigeants éminents.

La famine qui a été causée par la sécheresse et qui a affecté une grande partie du continent africain est maintenant passée. C'est ce que précise le rapport publié récemment par le Bureau des opérations de secours en Afrique concernant la situation d'urgence qui règne depuis le 1er septembre 1986.

Il est encourageant de noter que les nations africaines ont réussi à se sortir de la crise immédiate, de toute évidence grâce à leur détermination et à la coopération de la communauté internationale. Par ailleurs, elle ont été aidées par les précipitations qui sont tombées sur le continent africain en 1985-1986, ce qui a permis un redressement spectaculaire de la production alimentaire dans la plupart des pays et, partant, mis fin à la famine. Néanmoins, il reste plusieurs problèmes graves à régler.

Le BOUA, dans son rapport, affirme que la famine découle de la pauvreté et du sous-développement des pays à faible revenu d'Afrique. L'incidence dévastatrice de la crise africaine prouve à l'évidence la fragilité et la vulnérabilité des structures socio-économiques sous-jacentes et, par conséquent, il est impérieux de trouver et de mettre en oeuvre efficacement des solutions durables aux problèmes économiques chroniques et structurels de l'Afrique.

Lorsque les Nations Unies ont tenu leur session extraordinaire sur l'Afrique en mai de cette année, c'était la première fois dans leur histoire qu'une session extraordinaire était consacrée aux problèmes économiques d'un continent. Dans son rapport, le Secrétaire général s'exprimait en ces termes :

"La session extraordinaire que l'Assemblée générale a consacrée récemment à la situation économique critique en Afrique a manifesté très positivement quels résultats la coopération multilatérale permet d'atteindre lorsque des

M. Kikuchi (Japon)

objectifs adoptés en commun sont intégrés dans une approche multilatérale cohérente." (A/41/1, p. 8)

Le Japon estime que cette session extraordinaire des Nations Unies a été couronnée de succès, car les nations africaines et la communauté internationale se sont engagées à assurer le redressement économique et le développement de ce continent. La session extraordinaire a également imprimé un nouvel élan et de meilleures perspectives de dialogue réaliste et constructif entre le Nord et le Sud.

Le Japon, qui s'est sérieusement intéressé au sort de l'Afrique alors qu'elle connaissait cette crise éprouvante, a joué un rôle actif lors de la session extraordinaire, et je crois que son apport a été très positif car il a contribué à l'élaboration et à l'adoption du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, qui est une réponse concrète au défi le plus important et le plus urgent que les pays africains doivent aujourd'hui relever. Le Japon se félicite particulièrement de l'adoption à l'unanimité du Programme d'action qui, à notre avis, comporte certaines directives à moyen et à long terme qui sont très utiles quant aux efforts de développement autonome des pays africains et à l'appui international que ces efforts doivent recevoir. En outre, les pays africains confirment dans leur programme que la responsabilité primordiale du développement du continent leur incombe.

Cependant, l'adoption du Programme d'action n'est qu'une première étape. Il importe avant tout d'assurer le suivi grâce à une mise en oeuvre complète et efficace.

Conformément aux buts et principes directeurs du Programme d'action, le Japon, de son côté, est déterminé à contribuer positivement au développement à moyen et à long terme de l'Afrique. Il compte notamment appuyer les efforts visant à promouvoir le développement agricole en Afrique afin qu'elle devienne autosuffisante dans le domaine des denrées alimentaires.

Je voudrais maintenant me pencher sur la question de l'agriculture. Dans le programme, je note avec satisfaction que l'agriculture est considérée comme le pivot fondamental de tout plan solide de développement, car il est incontestable que l'agriculture, notamment la production alimentaire, demeure d'une importance absolue pour l'économie des nations africaines. Je ne saurais trop insister sur ce point. Je suis conscient que, de nos jours, les pays africains eux-mêmes attachent

M. Kikuchi (Japon)

une importance toute particulière au développement agricole, non seulement parce qu'ils veulent éviter de nouvelles famines désastreuses mais aussi parce qu'ils veulent accroître le pouvoir d'achat des producteurs agricoles qui forment la masse de la population africaine, renforcer l'infrastructure de l'économie rurale et, en même temps, faire participer les populations rurales à l'amélioration de l'économie nationale.

M. Kikuchi (Japon)

J'ajouterai que c'est précisément le processus qu'a suivi l'économie japonaise après la deuxième guerre mondiale.

Sans aucun doute, pour que les pays africains aient un développement économique et social soutenu, à moyen et à long terme, il est absolument indispensable de transformer leur infrastructure économique et sociale. A cet égard, je crois que le développement des ressources humaines a un rôle crucial à jouer. Le développement et l'utilisation efficace des ressources humaines est essentiel à l'amélioration et à la consolidation des infrastructures et, par conséquent, au progrès du développement économique et social.

Il est fondamental, notamment en Afrique, d'assurer la formation d'un individu afin qu'il soit en mesure de participer pleinement et efficacement au processus national global de développement. En fait, le Japon estime que le développement des ressources humaines, en d'autres termes, la formation des individus, est essentiel à son propre développement et à sa stabilité socio-économique. Par conséquent, le Japon renforcera ses liens de coopération dans le domaine du développement des ressources humaines en Afrique. Le Japon a déjà augmenté ses contributions financières aux diverses organisations internationales qui participent aux activités d'assistance en Afrique.

Le Gouvernement du Japon a décidé, au cours de cette année budgétaire, d'augmenter de 12 p. 100 par rapport à l'année dernière ses contributions volontaires au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au Programme alimentaire mondial (PAM), au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), dont le total s'élève environ à 200 millions de dollars. Nous pensons qu'à peu près 30 p. 100 de ce total sera consacré à des activités concernant l'Afrique. En outre, étant donné l'importance que représentent pour les pays africains les améliorations structurelles dans le domaine de la croissance et des marchés, à moyen et à long terme, le Japon se félicite de la création d'un mécanisme d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et il a contribué au Fonds prévu pour ce mécanisme. C'est pour la même raison que le Japon estime qu'il est important de réaliser la huitième reconstitution des ressources de l'aide au

M. Kikuchi (Japon)

développement international (ADI) à un niveau de 12 milliards de dollars, et il a annoncé qu'il était disposé à verser une contribution appropriée à l'avenir.

Dans le rapport préparé par le Bureau des opérations d'urgence en Afrique, que je viens de citer, aux situations critiques qui nous incitent à consacrer toute notre attention et notre assistance s'ajoute une grave menace qui touche actuellement quelque 15 pays d'Afrique, et qui est celle de l'invasion d'essaims de sauterelles et de criquets. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une superficie totale de 2 millions et demi d'hectares est menacée de façon imminente par l'infestation par les criquets et les sauterelles, et on doit traiter jusqu'à 6 millions d'hectares si l'on veut mettre un terme à cette invasion. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le coût des opérations destinées à contrôler l'invasion de ces insectes s'élèvera à un total de 23 millions de dollars pour la période de trois ans entre 1986 et 1988. Ces activités comportent des opérations de recherche dans les zones infestées ou menacées et également des opérations de surveillance de ces mêmes zones, et des avions et d'autres moyens de transport seront nécessaires pour répandre des pesticides.

Compte tenu de cette situation, mon gouvernement a contribué, au cours des quatre dernières années, pour un total de 1,2 milliard de dollars, au projet des opérations de contrôle mis au point par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Mon gouvernement envisage d'augmenter sa contribution pour l'année 1987, compte tenu de l'urgence croissante de la situation et de la nécessité de maîtriser dès maintenant cette menace.

Compte tenu de l'amélioration sensible de la situation d'urgence due à la sécheresse en Afrique, le Bureau des opérations d'urgence en Afrique achèvera ses travaux sous peu, après avoir accordé une aide inestimable à l'Afrique, et à cet égard je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance et ma considération aux membres de ce bureau.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général sur la situation économique critique en Afrique, qui figure au document A/41/683 : "l'une des principales leçons que l'on peut tirer de l'activité du Bureau des opérations d'urgence en Afrique est qu'il est essentiel de disposer d'informations précises et rapides sur

M. Kikuchi (Japon)

les situations d'urgence". La compilation, l'analyse et la diffusion d'informations ont été l'un des services les plus précieux rendus par le Bureau des opérations d'urgence en Afrique. Un pays donateur ignore très souvent ce que font d'autres pays donateurs et il peut manquer d'informations appropriées et précises sur les nombreux besoins des pays bénéficiaires. Lorsque l'information n'est pas disponible ou pas appropriée, l'assistance, selon toute probabilité, ne sera pas adaptée aux besoins ou fera double emploi avec ce qui existe par ailleurs. A cet égard, le Bureau des opérations d'urgence en Afrique a contribué de façon notable à satisfaire les besoins d'urgence en fournissant les informations nécessaires dans ses rapports d'activités jugés très fiables et indispensables par les pays donateurs pour la formulation de programmes d'assistance efficaces.

Le Bureau des opérations d'urgence en Afrique a également contribué de façon notable à coordonner les efforts du système des Nations Unies. Dans une opération d'urgence à grande échelle de ce genre, il est fondamental de disposer d'une seule source d'autorité et de coordination au sein des organes de l'Organisation des Nations Unies. En l'occurrence, nous disposons du Bureau des opérations d'urgence en Afrique au Siège et de coordonnateurs résidents, des représentants spéciaux du Secrétaire général, et d'autres organismes connexes sur le terrain. Leur contribution à cette tâche difficile de coordination a été inestimable.

Compte tenu de la façon dont le système des Nations Unies a répondu à la crise économique en Afrique, il apparaît clairement que l'Organisation des Nations Unies peut jouer un rôle efficace dans la coordination et la coopération internationales. Le Japon estime que si le système des Nations Unies répond à l'avenir avec autant de succès aux situations d'urgence de cette envergure et de cette nature, il importe de mettre davantage l'accent sur une approche coordonnée et efficace entre les institutions au sein du système. Lors de la mise au point d'une nouvelle opération de ce genre, il conviendra de nous souvenir des leçons tirées des activités du Bureau des opérations d'urgence en Afrique.

L'Afrique est un continent doté d'un potentiel considérable et prometteur. Les ressources naturelles et humaines de ce vaste continent attendent d'être exploitées.

On peut, sans optimisme exagéré, croire que les pays d'Afrique, grâce au soutien de la communauté internationale, peuvent, en raison de leurs ressources humaines et naturelles abondantes, surmonter leurs difficultés et reprendre la voie d'un développement indépendant et en fin de compte autonome.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur de prendre la parole du haut de cette tribune au nom du Groupe des 77. Mais avant de prononcer mon intervention, je voudrais, au nom de ce même Groupe, exprimer une fois de plus toute notre tristesse et notre peine profonde devant le décès tragique et inopiné du Président du Mozambique, M. Samora Machel, éminent combattant de la liberté et grand homme d'Etat, de l'Afrique et du monde. Au Groupe des 77 et au sein du Mouvement des non-alignés, nous avons perdu non seulement un ami, mais également un grand homme d'Etat qui comprenait le besoin de liberté, d'indépendance et de développement des temps modernes. Au nom du Groupe des 77, je voudrais adresser nos sincères condoléances au peuple et au Gouvernement du Mozambique, ainsi qu'aux familles des disparus.

Depuis les premiers signes de la détérioration tragique de la situation en Afrique, le Groupe a apporté un appui très ferme aux pays africains et aux efforts qu'ils font pour atténuer les conséquences catastrophiques de la crise et la surmonter.

Cet appui s'est manifesté par la participation directe des pays en développement à l'assistance concrète aux pays africains ainsi qu'aux activités réalisées en ce sens au sein des Nations Unies, notamment à l'Assemblée générale.

La dernière réunion des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 a pris note avec satisfaction du fait que, pendant la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la situation économique critique en Afrique, la communauté internationale a reconnu la nécessité de fournir les ressources extérieures additionnelles nécessaires au redressement économique de l'Afrique. Les ministres ont lancé un appel à la communauté internationale et aux institutions financières et monétaires régionales et interrégionales pour qu'elles réunissent d'urgence les fonds nécessaires et prennent les mesures appropriées pour la mise en oeuvre complète et réelle du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990.

Les efforts de la communauté internationale devraient encore être intensifiés car, dans la plupart des pays touchés, la crise économique subsiste.

L'assistance d'urgence est de la plus haute importance dès lors que des vies humaines sont en jeu. Cependant, la sécheresse n'est pas la seule cause de la situation tragique qui règne en Afrique et des souffrances indicibles que connaît le continent. L'environnement économique extérieur néfaste a également une

M. Pejic (Yougoslavie)

incidence sur les pays africains, et ses conséquences sont tout aussi catastrophiques. Le rapport évident qui existe entre l'urgence de la situation, le redressement et les activités de réorganisation doit donc, à juste titre, être souligné.

Si les efforts actuels des pays africains ne sont pas pleinement appuyés par la communauté internationale pour les aider à répondre aux besoins immédiats et à la nécessité de redressement, de croissance et de développement, les perspectives resteront extrêmement sombres.

Il est donc particulièrement important qu'au paragraphe 9 de la résolution 40/40, le Secrétaire général soit prié :

"de continuer à suivre la situation d'urgence, d'évaluer les besoins et les mesures prises pour y faire face, de veiller à ce que le système reste à même de réagir à la situation d'urgence qui persiste dans les pays touchés et de faire rapport à l'Assemblée générale lors de sa quarante et unième session."

Les pays africains sont certes les plus qualifiés pour évaluer les résultats ainsi obtenus jusqu'à présent. Le rapport du Secrétaire général nous fournit pour cela une bonne base et, s'ajoutant à l'expérience pratique des gouvernements africains, devrait nous aider à nous faire une idée précise de ce qui a été réalisé.

Les conclusions à tirer de ce débat seront de la plus haute importance aussi bien pour la poursuite des efforts de la communauté internationale pour aider les pays africains que pour améliorer les procédures et mécanismes des programmes d'assistance d'urgence à grande échelle en général.

On peut déduire du rapport que le Bureau des opérations d'urgence en Afrique s'est acquitté des tâches qui lui étaient confiées avec succès. Il est cependant regrettable que le processus de mobilisation des ressources, par exemple, n'ait pas été un succès complet. On espère que l'on rattrapera le temps perdu.

On constate, à la lecture du rapport, que la réaction internationale a été considérable, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins d'urgence dans un grand nombre de secteurs, comme cela nous a été expliqué ce matin par le représentant du Congo, au nom du Groupe africain.

Comme dans bien d'autres cas dont s'occupent les Nations Unies, la situation économique critique en Afrique a clairement démontré que si certaines mesures avaient été prises au début de la crise, ses conséquences néfastes auraient été considérablement atténuées.

M. Pejic (Yougoslavie)

Les Nations Unies n'ont pas de système d'alerte rapide. Cependant, on ne peut pas dire que l'attention de la communauté internationale n'ait pas été, comme il se doit, attirée sur le problème, comme elle l'est à l'égard de la plupart des grands problèmes. Cependant, la vérité est que si l'on fait souvent la sourde oreille lorsque de tels avertissements sont lancés, c'est par l'absence de volonté politique, de volonté d'agir.

L'assistance d'urgence a été fournie à l'Afrique lorsqu'elle se trouvait déjà dans une situation économique critique. Cependant, il reste à voir s'il sera possible de faire quelque chose pour améliorer la situation économique extérieure néfaste actuelle et les conséquences graves de ce climat international pour l'Afrique, ainsi que pour l'ensemble des pays en développement. Le doute subsiste, bien que l'on ait reconnu que l'assistance d'urgence, aussi nécessaire soit-elle, ne peut pas à elle seule permettre à l'Afrique de surmonter ses difficultés. Il faut également que cette assistance d'urgence soit fournie de manière à aider directement le redressement et le développement à long terme. Cela est certainement nécessaire, mais des mesures internationales distinctes le sont également pour traiter les problèmes de la dette, des produits de base, des finances, du protectionnisme et autres problèmes connexes importants.

Qu'il me soit permis de répéter ici que le Groupe des 77 appuie l'appel lancé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en faveur de la convocation d'une conférence internationale sur le problème de la dette extérieure des pays africains.

Les pays africains sont bien conscients du fait que le développement de leur continent est avant tout de leur propre responsabilité. Ils ont pris et continuent de prendre des mesures difficiles de réajustement qui ne sont pas sans conséquences politiques et sociales. Cependant, l'ampleur de la crise économique et sociale est telle qu'ils ne peuvent la surmonter seuls. En outre, les pays africains n'ont que très peu, voire pas du tout, d'influence sur le règlement d'un grand nombre de problèmes auxquels ils sont confrontés. Par conséquent, il n'y a pas seulement une nécessité mais également une obligation pour la communauté internationale d'aider les pays africains.

Le fait qu'un grand nombre de pays africains soient victimes d'une agression constante de la part du régime minoritaire raciste de l'Afrique du Sud est tout aussi important et mérite une mention particulière. Les crimes commis contre le peuple de l'Afrique du Sud, l'occupation illégale de la Namibie et les actes d'agression continuels contre les Etats de première ligne perpétrés par le régime

M. Pejic (Yougoslavie)

raciste de Pretoria représentent une violation de toutes les normes et principes du droit international et une page honteuse dans l'histoire de la civilisation. Les pertes matérielles infligées et les dépenses de défense imposées aux gouvernements et aux peuples de ces pays sont un énorme fardeau pour leur fragile économie.

Ce n'est que lorsque le régime raciste aura été éliminé que le peuple et les pays de l'Afrique australe pourront se consacrer entièrement au règlement de problèmes urgents du développement économique et social.

En conclusion, qu'il me soit permis d'exprimer la conviction du Groupe des 77 que l'esprit de coopération et de solidarité internationale se manifestera davantage encore à l'avenir et que la communauté internationale prendra des mesures qui aideront les pays africains à surmonter la situation économique et sociale critique, contribuant ainsi au renforcement de la paix et de la coopération internationales.

M. ABULHASAN (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Je voudrais d'emblée exprimer nos condoléances à la délégation du Mozambique ami et je voudrais lui demander de transmettre ces condoléances à son pays pour la tragédie qui a coûté la vie au président Samora Machel et à ses compagnons. Feu président Samora Machel était un héros national, non seulement pour son pays, mais pour toute l'Afrique, et il luttait pour le développement de tous les pays en développement. Au cours de sa présidence, il a lutté pour obtenir la stabilité politique et la sécurité économique de son pays. Il a grandement aidé les mouvements de libération nationale en Afrique. Nous sommes convaincus que le peuple ami du Mozambique sera en mesure de surmonter sa peine et ses difficultés et de poursuivre la route qui lui a été tracée avec la même sagesse et en s'inspirant des idées de feu le président Machel.

Quelques mois se sont écoulés depuis la convocation de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale ayant trait à la situation économique critique en Afrique, qui a adopté le Plan d'action des Nations Unies pour le redressement du développement économique de l'Afrique 1986-1990. La communauté internationale, cependant, n'a toujours pas réussi à traduire l'élan qui s'est dessiné au cours de cette session en mesures pratiques et concrètes qui seraient proportionnelles à l'immensité du problème et à la réalité économique africaine qui apparaît comme l'une des questions les plus urgentes de notre temps. Toutefois, nous discernons une lueur d'espoir dans la détermination africaine de poursuivre la lutte afin que les justes exigences du continent soient satisfaites et que soit utilisé le potentiel intérieur et international avec toute la conscience et la sagesse politiques voulues.

Le Koweït a toujours été à l'avant-garde des Etats qui appuient les peuples africains amis dans leur difficile conjoncture économique. Cette solidarité se traduit, comme par le passé, au travers de canaux officiels et populaires. Ma délégation, aujourd'hui, renouvelle avec satisfaction son attachement à cette assistance sous toutes ses formes, politiques, financières et matérielles et de la manière la plus importante possible compte tenu de nos ressources qui ont été affectées par une baisse de 40 p. 100 des prix du pétrole. L'assistance est transmise par le Fonds koweïtien du développement économique, la Commission conjointe de secours du Koweït qui a été créée après la récente sécheresse et la

M. Abulhasan (Koweït)

désertification qui ont frappé le continent, et par d'autres institutions financières du Koweït qui fournissent différentes formes d'assistance technique.

Le Koweït accorde également son aide à l'Afrique par l'intermédiaire de la Banque du développement africain, la Banque du développement islamique, le Fonds de l'OPEP pour le développement, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et le Fonds africain de développement. L'assistance est également transmise par de nombreuses agences au sein du système des Nations Unies telles que le Fonds international du développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Agence internationale de développement (IDA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). C'est là un devoir que mon pays s'honore d'accepter et il n'épargnera aucun effort car, ce faisant, il demeure fidèle à son identité arabe et islamique et aux liens de solidarité qui unissent les Arabes et les Africains ainsi que les pays non alignés.

L'image de l'Afrique comme continent dans le besoin est une catachrèse qu'il faut corriger car l'Afrique est un continent riche en ressources matérielles et humaines; une fois réalisées, ses potentialités répondraient non seulement aux espoirs et aux ambitions des peuples africains, mais contribueraient aussi grandement à la prospérité socio-économique du monde entier.

Les pays africains reconnaissent que le redressement économique est leur première responsabilité et que, quel que soit par ailleurs le volume de l'aide internationale, elle ne saurait que compléter leurs propres efforts et sacrifices. Cette idée a été reflétée au cours de la dernière Conférence au sommet africaine et nous nous félicitons de la détermination des Africains à restructurer leur économie et à mettre en oeuvre les réformes politiques appropriées qui permettent d'attirer les capitaux étrangers vers les pays africains, d'établir avec l'étranger des entreprises communes, ce qui, bien sûr, contribue à une atmosphère de confiance et de stabilité nécessaire aux investissements des capitaux.

Le Koweït souligne que les ressources locales doivent participer efficacement à cette activité avec les ressources étrangères. Sans les ressources locales, le maintien des ressources étrangères ne saurait être garanti; par ailleurs, nous estimons que les pays africains ne doivent pas être seuls à conduire ce processus étant donné les très grands sacrifices que cette participation exigera. Mais, si

M. Abulhasan (Koweït)

La communauté internationale devait apporter une aide réaliste, la souffrance des pays africains diminuerait et il serait possible d'éviter des retards qui, en fin de compte, pourraient nuire à tous.

Le Koweït lance un appel, tout particulièrement aux pays développés, afin qu'ils contribuent aux programmes élaborés à cette fin et qu'ils fassent de cette coopération un objectif majeur de leur politique. Ne pas souscrire à cette obligation conduirait à refuser aux Etats africains la possibilité de jeter les bases d'un développement durable et en même temps conduirait à refuser au reste du monde les avantages qui découleraient de ce développement pour le bien de toute l'humanité.

Malgré la position positive adoptée récemment par certains Etats industrialisés envers la situation en Afrique, la réponse globale de pays industriels est bien en deçà du seuil requis et reste loin encore de l'objectif qui a été précisé dans le programme africain de priorités et, à cet égard, nous prions instamment les nations du Nord de fournir suffisamment de ressources afin d'assumer leur part des coûts.

M. Abulhasan (Koweït)

L'Inde a récemment remporté une victoire importante sur le spectre de la famine qui a hanté son grand peuple. Si bien que l'expérience de l'Inde peut être un exemple éminent de succès que les peuples africains pourraient suivre et dont ils pourraient s'inspirer dans leur lutte difficile pour le développement. Notre conviction profonde est que la situation économique difficile qui prévaut à l'heure actuelle en Afrique pourrait être améliorée grâce à l'utilisation des ressources locales et extérieures, à de nouvelles méthodes de gestion économique; ceci affecterait les pays amis du continent dont le produit national brut, malheureusement, baisse constamment depuis six ans maintenant.

Le mois dernier, le Secrétaire général a annoncé des modalités de mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, qui a été adopté au cours de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui s'est tenue au début de l'année. Nous avons constaté avec satisfaction que des personnalités éminentes s'adressaient aux différentes organisations du monde pour leur demander d'aider les gouvernements africains à mettre en oeuvre leur politique et également mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur des objectifs du plan.

Les dirigeants des pays africains ont instillé un grand enthousiasme dans ce programme des Nations Unies lorsqu'ils ont réaffirmé, au cours de la dernière conférence au sommet, leur résolution de mettre en oeuvre le programme en mettant au point un mécanisme spécial au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour assurer le suivi de la réalisation du Programme d'action.

En outre, les ministres de l'agriculture africains ont complété cette activité par d'autres mesures. En effet, ils se sont réunis le mois dernier sous les auspices de la FAO afin d'examiner les possibilités de participer à la réalisation du Programme d'action dans le secteur agricole, afin précisément d'obtenir des progrès dans ce domaine vital qui constitue un élément décisif de tout plan de développement. A cet égard, nous voulons relever avec une très grande satisfaction le fait que les pays africains, les pays donateurs, de même que les institutions multilatérales, ont commencé à accorder à l'agriculture et à l'autonomie alimentaire l'importance qui leur revient dans le processus de prise de décision. Nous en sommes très heureux car la politique et la stratégie de développement avaient jusqu'à présent refusé la priorité à ce secteur agricole. C'était là

M. Abulhasan (Koweït)

une insuffisance partagée par de nombreux pays en développement. Outre le problème des catastrophes naturelles, y compris la sécheresse et la désertification, nous constatons que le fardeau de la dette et une assistance officielle insuffisante de la part des nations industrialisées, de même que les conditions financières et commerciales négatives - des taux d'intérêt élevés, la chute des prix des produits de base, le protectionnisme - s'opposent aux exportations des pays du sud.

Il s'agit là d'une réalité persistante et de faits acquis qui affectent les tentatives qui sont faites pour assurer le redressement et le développement économique du continent africain. Nous ne saurions manquer ici d'évoquer le seul vestige du colonialisme qui subsiste sur le continent africain - le régime raciste de Pretoria en Namibie - et les graves conséquences de la politique constante, inchangée de ce régime sur la situation économique des majorités opprimées d'Afrique du Sud, de Namibie et des pays du front. En fait, point n'est besoin d'insister sur l'insulte raciste qui pèse sur l'Afrique du Sud et qui entrave directement et indirectement le processus du développement africain. Qu'il me suffise de dire ici que l'on pille les trésors de la région, que l'on étouffe les ressources de cette région. En effet, on impose la guerre aux populations locales et on soumet la majorité autochtone à des conditions de vie qui n'assurent ni le progrès ni le développement. Comme nous l'avons dit souvent par le passé, nous devons déployer des efforts afin que les rivalités politiques entre les blocs de l'Est et de l'Ouest ne soient pas imposées au continent africain car il s'agit là de rivalités qui n'ont rien à voir avec le sort de l'Afrique. Nous espérons que le continent africain pourra parvenir à l'autosuffisance alimentaire, qu'il pourra assurer son redressement économique afin d'assumer son rôle naturel qui est celui de contribuer grandement à la croissance économique mondiale.

M. OTT (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais, au nom du peuple de la République d'Allemagne et au nom de ma délégation, exprimer mes très sincères condoléances au peuple du Mozambique pour la perte tragique qu'il a subie en la personne du président Samora Moïses Machel. L'Afrique a perdu l'un de ses dirigeants les plus courageux, un homme, un ami très proche de la République démocratique allemande dont la contribution à la lutte d'indépendance et de libération nationale de tous les peuples ne sera jamais oubliée.

Conformément à la déclaration conjointe des Etats socialistes faite par le président de notre groupe, l'ambassadeur Maksimov, la délégation de la République démocratique allemande aimerait souligner ce qui suit.

La situation économique en Afrique représente un défi lancé à toute la communauté internationale. L'expérience nous enseigne que les problèmes de l'Afrique doivent être traités dans leur globalité. Le Programme d'action adopté au cours de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies est, sans conteste, un pas important dans cette voie. Le Programme comporte des dispositions et des propositions détaillées et souligne que le développement stable du continent africain est indispensable à la paix et à la sécurité dans le monde d'une manière générale, de même que la paix, la sécurité et la coopération internationales sont les conditions nécessaires pour le développement économique prospère en Afrique. En même temps, la situation économique critique que traverse actuellement l'Afrique montre à l'évidence qu'il existe une relation objective entre le désarmement et le sous-développement, entre les armes et la famine. La course aux armements dévore les ressources financières et matérielles qui, si elles étaient affectées à des fins pacifiques, pourraient sauver des millions de vies humaines de la famine et mettre à tout jamais fin à la famine et à la malnutrition dans le monde.

M. Ott (RDA)

Depuis 1984, les Nations Unies font de grands efforts pour surmonter la crise économique en Afrique, tout particulièrement dans la lutte contre les effets négatifs de la sécheresse dans les pays de la zone du Sahel. Les résultats de ces tentatives montrent bien la vitalité de l'Organisation, son rôle dans les grandes tâches de notre temps, à condition, bien sûr, que tous les intéressés fassent preuve de la volonté politique nécessaire. Dans ce contexte, nous souhaitons rendre hommage, pour ses initiatives personnelles, au Secrétaire général des Nations Unies. Son rapport, présenté au titre du point 29 de l'ordre du jour, est une preuve éloquente de ce travail positif. Les multiples activités du Bureau des opérations d'urgence en Afrique ont aidé les Etats africains frappés par la famine et la sécheresse dans leur lutte pour rétablir la situation.

Cependant, les programmes de développement, pour aussi élaborés qu'ils soient, ne sauraient être réalisés avec succès que si l'on s'attaque à la racine même des situations difficiles. A juste titre, les pays africains attribuent l'aggravation de leur situation à leur position d'inégalité dans le système capitaliste de l'économie mondiale.

Cette inégalité va à l'encontre de leurs efforts pour pallier l'héritage du colonialisme et parvenir à une véritable indépendance économique. L'endettement vis-à-vis de l'étranger, une politique de taux d'intérêt élevés, les fluctuations des taux de change, l'aggravation des termes de l'échange, l'exode net de leurs ressources et d'autres pratiques d'exploitation néo-colonialistes font que les pays africains portent un fardeau insupportable. Avec 170 milliards de dollars des Etats-Unis, leur part équivaut environ au sixième de l'endettement total des pays en développement vis-à-vis de l'étranger. Le fardeau de la dette est même multiplié par les infrastructures économiques défavorables des pays africains et par leur très forte dépendance des exportations de produits de base. Le service de la dette a pris des dimensions comparables à celui des principaux pays débiteurs. Pour rembourser ses dettes, l'Afrique doit transférer une partie sans cesse croissante de son produit national aux crédateurs occidentaux et surtout aux banques transnationales. Voilà ce qui empêche la mise en oeuvre des programmes nationaux de développement et entrave le redressement à long terme de la situation économique. Par conséquent, nous appuyons la proposition de convoquer une conférence internationale sur l'endettement de l'Afrique.

M. Ott (RDA)

La politique du régime raciste d'Afrique du Sud est toujours un sérieux obstacle au développement normal de nombreux Etats africains. Pour de nombreux Etats africains, notamment les Etats de première ligne, cette politique représente d'immenses pertes économiques. A juste titre, plusieurs représentants ont souligné ce fait au cours du débat général de l'Assemblée à la présente session.

Personne ne saurait honnêtement débattre de la solution des problèmes économiques des Etats africains sans exiger que des mesures efficaces soient adoptées contre la politique d'apartheid. Des sanctions obligatoires, conformes au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, sont nécessaires.

Il importe également de condamner les pays capitalistes qui continuent de collaborer avec le régime raciste sud-africain. Leurs motifs ne sont que trop connus. En effet, les sociétés transnationales tirent d'énormes bénéfices de cette collaboration. Mis à jour, le Rapport Khalifa avance suffisamment de preuves à l'appui de cette affirmation et il montre qui sont les principaux collaborateurs des racistes.

Le Programme d'action de la treizième session extraordinaire des Nations Unies, le Plan d'action de Lagos, les décisions adoptées au cours de la vingt-deuxième Conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et au huitième Sommet des pays non alignés à Harare prouvent la détermination des Etats africains de prendre des mesures décisives en faveur de leur développement social et économique. La République démocratique allemande appuie ces efforts. Les informations pertinentes figurent dans le rapport du Secrétaire général.

Je me permettrai de présenter quelques données de notre aide solidaire aux pays africains. De 1983 à 1985 seulement, l'assistance de la République démocratique allemande aux pays africains et aux mouvements de libération nationale a représenté 1,5 million de marks. Elle a été utilisée avant tout pour favoriser l'industrie et l'agriculture, former des cadres et mettre au point et développer des services sociaux et des services de santé. Quarante-et-un Etats africains ont reçu de l'aide de la RDA. Pendant cette même période, 9 450 ressortissants de ces pays ont reçu une formation professionnelle en RDA et plus de 2 200 ont été diplômés des universités et des instituts techniques de la RDA.

Quelque 960 experts financés par la RDA, ont été ou sont envoyés dans les pays africains. La fourniture d'usines complètes, la mise sur pied de projets efficaces

M. Ott (RDA)

d'agriculture et d'artisanat, l'installation de services de santé et de services sociaux constituent une partie intégrante de notre coopération avec les Etats africains. Mon pays a également participé à l'octroi immédiat d'une assistance d'urgence.

Avec les autres pays membres du Conseil d'assistance économique mutuel (CAEM), mon pays a contribué à la réalisation du Programme d'action adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sa treizième session extraordinaire. Notre assistance vise à assurer le développement complexe et équilibré du potentiel économique de nos partenaires africains. Notre assistance est libre de toute exploitation, de toute discrimination et de toute ingérence ouverte ou cachée dans les affaires intérieures. Telle sera également notre attitude à l'avenir.

Pour trouver des réponses définitives aux questions posées par l'Afrique et pour mettre en oeuvre des mesures efficaces de redressement de la situation, il faut agir de toute urgence. La paix mondiale ne peut être stable que si elle est stable dans toutes les régions du monde, si elle est fondée sur une coopération constructive et égale de tous les peuples et de tous les Etats. Les préconditions d'une solution réelle des problèmes économiques des pays africains sont la sécurité pour tous les pays et tous les peuples, des conditions pacifiques pour leur développement et leur progrès social, de même que l'élimination de toutes les formes d'agression économique dans les relations économiques internationales.

Les propositions concernant la création d'un système global de paix et de sécurité internationales, y compris la sécurité économique internationale, telles qu'elles sont présentées par les pays socialistes, correspondent à cet objectif.

A leur récente réunion de Bucarest, les pays membres du Pacte de Varsovie ont de nouveau réclamé la convocation d'une instance mondiale qui puisse examiner :

"comme un tout la sécurité économique, la création d'un nouvel ordre économique international, le développement de la coopération commerciale, scientifique et technologique, de même que l'élimination de tous les fardeaux affectant les relations économiques internationales."

Tous les Etats devraient avoir assez de volonté politique pour créer les conditions garantissant la sécurité économique des Etats. Un tel système serait également d'une importance vitale pour les pays africains, car il pourrait inverser les tendances du développement africain et leur impartir une orientation positive, garantissant une sécurité économique durable.

M. NOWOBYTA (Pologne) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi avant tout d'adresser à la délégation de la République populaire du Mozambique et, par son intermédiaire, au Gouvernement et au peuple de ce pays ainsi qu'aux familles endeuillées, nos plus sincères condoléances à la suite de la mort tragique et prématurée du président Samora Machel et de ses compagnons. Le président Machel restera dans notre mémoire à tous comme l'homme qui a conduit son pays à l'indépendance, un fils illustre de l'Afrique et un homme de valeur respecté qui a pris part aux efforts de la communauté mondiale pour parvenir à la paix, à la sécurité, à la justice sociale et au respect de la dignité humaine.

La position générale de ma délégation concernant la situation économique critique en Afrique et les résultats de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale était parfaitement reflétée dans la déclaration qu'a faite le représentant de la RSS de Biélorussie au nom du groupe des pays socialistes. Vous me permettez par conséquent de ne mentionner que quelques sujets qui, de l'avis de ma délégation, méritent une attention particulière.

La question de la situation économique et sociale critique en Afrique nous a fait prendre conscience de la grande complexité et de l'ampleur des problèmes dont la solution constitue un énorme défi pour la communauté internationale. Il est nécessaire d'éliminer au plus vite les facteurs endogènes et exogènes qui, depuis des années, sont à la base du problème. Le débat nous a permis de dresser et de modifier l'inventaire détaillé de ces facteurs et mécanismes sous-jacents.

Les Etats non alignés ont rappelé avec éloquence, à Harare, les principales causes qui ont entraîné la crise actuelle : l'aggravation des déséquilibres structurels et des inégalités dans la répartition actuelle du travail au plan international, l'effondrement du système de paiement international, l'énorme endettement extérieur, le recours à des politiques et pratiques économiques coercitives et discriminatoires, le colonialisme, l'apartheid, le racisme, l'agression étrangère, l'exploitation et la déstabilisation.

Cette analyse s'applique tout particulièrement au continent africain où les vestiges du colonialisme et les pratiques néo-coloniales continuent de déformer les structures économiques, où l'apartheid et la politique agressive du régime de Pretoria à l'égard des pays voisins détournent leur attention et leurs ressources des efforts de développement. La Pologne, qui a elle-même fait l'expérience des

M. Noworyta (Pologne)

conséquences néfastes d'un environnement économique international défavorable, y compris de restrictions discriminatoires pour des raisons politiques, comprend bien la situation des pays africains et assure leurs peuples de toute sa sympathie et de toute sa solidarité.

Nous voudrions saisir cette occasion pour dire combien nous apprécions le travail réalisé en Afrique par les organisations internationales du système des Nations Unies. Au moins 14 organes et services de l'ONU et 13 institutions spécialisées ont joué un rôle actif en Afrique, pratiquement dans tous les domaines économiques et sociaux, fournissant une aide humanitaire et technique d'urgence. Nous pensons que le rôle de ces organes internationaux va s'intensifier et leurs méthodes de travail se diversifier grâce à l'expérience acquise et conformément aux résolutions de la session extraordinaire de l'Assemblée générale.*

Il est important que cette assistance soit fournie conformément aux principes de la Charte de l'ONU et aux décisions des instances intergouvernementales appropriées, dans le plein respect de la souveraineté des pays qui font l'objet de cette assistance pour ce qui est du choix de leurs modèles de développement économique et social et de la gestion de leurs ressources naturelles.

Des institutions de l'ONU pourraient souhaiter explorer des voies nouvelles et variées permettant de mobiliser l'assistance dans le domaine des connaissances techniques, de l'enseignement, de la technologie et du savoir-faire, de la recherche et des prestations de service à des conditions privilégiées favorables. Nous pensons qu'un grand nombre de pays devraient être prêts à envisager de participer, sous une forme ou sous une autre, au Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 par l'intermédiaire d'organisations internationales. On pourrait voir dans les contributions volontaires en devises nationales au profit des institutions de l'ONU une source de financement ou de cofinancement immédiate des programmes d'assistance individuelle. Nous pensons qu'il vaudrait la peine d'essayer de faire appel à cette source de financement en raison des avantages que cela présenterait pour les pays en développement concernés et la coopération économique internationale en général.

* M. Knipping Victoria (République dominicaine), vice-président, assume la présidence.

M. Noworyta (Pologne)

Permettez-moi de citer un exemple, à savoir une nouvelle méthode de développement pour l'Afrique, qui a été lancée en Ethiopie et qui s'appelle "Guided Transmission Training" - formation à transmission dirigée. Cette nouvelle méthode, mise au point avec la participation de Polonais spécialisés dans la formation de gestionnaires, permet de former 10 à 20 fois plus de personnes qu'auparavant et de fournir des services consultatifs à un plus grand nombre d'organisations que ne le permettaient les méthodes traditionnelles de formation. Il ne s'agit pas de limiter la formation à la simple amélioration des connaissances des stagiaires. L'essentiel de la nouvelle méthode consiste à leur apprendre comment obtenir des résultats économiques, en termes de croissance de la production ou d'économies réalisées sur les produits importés, sur leur lieu de travail en l'espace de six à dix mois, et comment transmettre les connaissances qu'ils ont fraîchement acquises à leurs collègues. Une conférence de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur la formation à la maintenance industrielle dans la région africaine, qui s'est tenue à Nairobi en juin 1986, a recommandé l'application de la méthode qui avait été essayée avec succès en Ethiopie par d'autres pays africains.

Les institutions spécialisées de l'ONU pourraient étudier plus avant l'idée qui a été présentée par la délégation polonaise lors de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, à savoir la possibilité d'adopter le principe du libre transfert de l'expérience, de la technique et du savoir-faire, des politiques et des solutions pratiques relatives à la question de la production, de la transformation et de l'entreposage de denrées alimentaires. Cette question pourrait se révéler importante étant donné que le Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique a mis l'accent sur l'agriculture et la production alimentaire. En outre, cette notion rejoint les principes de la Déclaration universelle sur l'élimination de la faim et de la malnutrition adoptée le 16 novembre 1974 par la Conférence mondiale de l'alimentation. Le huitième principe de cette déclaration stipule ce qui suit :

"Tous les pays, et en premier lieu les pays hautement industrialisés, devraient encourager le progrès des techniques de production alimentaire ainsi que leur transfert, leur adaptation et leur propagation au profit des pays en développement." (E/CONF.65/20)

M. ZVEZDIN (Union des Républiques socialistes soviétiques)

(interprétation du russe) : Qu'il me soit permis, au nom de la délégation soviétique, de me joindre à tous ceux qui ont exprimé leurs sincères condoléances à l'occasion de la mort prématurée du président Samora Machel, éminent combattant de la liberté et de l'indépendance de l'Afrique.

Notre évaluation générale des résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique a été confirmée aujourd'hui dans la déclaration conjointe des pays socialistes, faite par le représentant de la RSS de Biélorussie. Je voudrais maintenant faire quelques observations supplémentaires.

La crise sociale et économique des pays africains a atteint des proportions et des dimensions qui ont suscité la profonde inquiétude non seulement de l'Afrique mais de toute la communauté mondiale. Cette crise menace le développement économique des pays africains et la vie même de millions de personnes habitant ce continent. La famine qui en 1984-1985 a frappé 21 Etats est une tragédie qui a coûté la vie à des centaines de milliers de gens et constitue en même temps la plus sérieuse manifestation des problèmes économiques et sociaux très complexes du continent. L'accumulation de ces problèmes est liée à des facteurs internes et externes. Les facteurs internes ont été assez bien analysés au cours de la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale tandis que les facteurs externes n'ont pas été suffisamment examinés, et particulièrement dans le Document final de la session extraordinaire.

De l'avis de ma délégation, aucun pays, si grand soit-il, n'est en mesure, à l'heure actuelle, d'échapper aux incidences du développement de l'économie mondiale. Dans la division internationale du travail, les pays africains se caractérisent par une étroite spécialisation dans le domaine de l'agriculture et des matières premières, entraînant notamment la chute des prix des matières premières, un niveau relativement élevé des taux d'intérêt et le renforcement du protectionnisme dans le domaine commercial. Par conséquent, les pays africains doivent accroître leur endettement extérieur et le déficit de leur balance commerciale; ils doivent diminuer les ressources consacrées aux investissements et réduire leurs programmes socio-économiques. En fin de compte, cela contribue à l'abaissement généralisé du niveau de vie des peuples. On voit ainsi la dépendance étroite des pays africains vis-à-vis du système capitaliste mondial.

M. Zvezdin (URSS)

Peu de temps s'est écoulé depuis la session extraordinaire, mais le cours des événements montre que, sans la normalisation des relations économiques et commerciales, les pays africains ne pourront guère mobiliser leurs ressources intérieures qui sont indispensables au financement du Programme prioritaire de l'Organisation de l'unité africaine pour le redressement économique de l'Afrique en 1986-1990.

L'endettement extérieur des pays du continent continue à croître, malgré une réduction nominale des taux d'intérêt. Les prix des produits de base des exportations africaines, comme l'indiquent la CNUCED et les institutions spécialisées, stagnent ou continuent de diminuer. Selon les évaluations des experts du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, 75 à 90 p. 100 du commerce capitaliste international des produits de base africains sont contrôlés par une douzaine et demie de sociétés transnationales. C'est ainsi que les producteurs reçoivent seulement 6 p. 100 du prix de vente du tabac; de 3 à 15 p. 100 du prix du coton; 12 p. 100 du prix des bananes et 25 p. 100 du prix des cuirs.

Selon les calculs du Secrétariat des Nations Unies, le rythme du développement économique des pays africains en 1986 sera de 1 p. 100 inférieur à celui de 1985; il ne représentera que 1,6 p. 100. On constate que les facteurs engendrant la crise persistent. A l'heure actuelle, l'Afrique doit prendre des mesures radicales pour accélérer la croissance économique et résoudre, sur cette base, ses problèmes sociaux.

Nous sommes donc en mesure d'évaluer l'ampleur de l'héritage colonialiste du continent. Pendant des décennies, pendant des siècles, les colonisateurs ont reproduit en Afrique le caractère pré-industriel du travail et maintenu des relations traditionnelles, ce qui a retardé le développement économique des pays africains. Malheureusement, ce passé colonial persiste; les peuples africains doivent résoudre les problèmes du continent [tels qu'ils se sont posés], et la communauté mondiale doit faire de même.

Si on évalue de cette manière le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, il importe d'apporter certaines précisions. Il ne fait aucun doute que l'amélioration de la production agricole est, à moyen terme, d'une importance vitale, mais l'expérience du développement mondial montre que, sans le perfectionnement technologique, il est difficile d'élargir la production agricole.

M. Zvezdin (URSS)

Compte tenu de la situation démographique du continent et de son potentiel d'investissement limité, il est évident que, sans une industrialisation plus poussée, ce problème, comme par le passé, sera très aigu, d'autant plus que les diverses possibilités du développement agricole sont presque épuisées. Dans le Plan d'action de Lagos, dans le Programme prioritaire de l'OUA, on souligne à juste titre l'importance vitale de l'industrialisation pour résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui au continent africain.

On peut réviser les priorités de l'industrialisation. Cependant, sans industrialisation, on ne pourra arriver, grâce aux seules importations, à trancher le noeud gordien des problèmes auxquels les pays africains font face depuis plus de 20 ans. Cela relève de l'utopie. Malheureusement, dans le document de la session extraordinaire, on n'a pas accordé l'attention voulue aux incidences sociales d'une réorientation radicale de la politique des investissements. En même temps, tout progrès dans le domaine agricole ou industriel ne ferait qu'exacerber la situation sociale dans les zones rurales ou urbaines. Il faut un développement équilibré qui tienne compte des facteurs sociaux. A notre avis, c'est le seul point de vue valable, compte tenu des intérêts à long terme, des peuples et des pays de n'importe quel continent et, bien sûr, l'Afrique ne fait pas exception.

On ne saurait taire un autre élément : les dépenses militaires des pays du continent se chiffrent annuellement à près de 15 milliards de dollars, ce qui dépasse l'ensemble de leurs dépenses pour l'éducation, la santé publique et la lutte contre la famine. Les causes de ces dépenses sont diverses : d'une part, ils sont obligés d'assurer leur défense, du fait de la politique agressive suivie par l'Afrique du Sud, par les colonisateurs anciens et nouveaux et, d'autre part, du fait des conflits locaux qui sont exagérés du dehors par les stratèges impérialistes. Le règlement de ces conflits servirait les intérêts de l'Afrique.

Il ne fait aucun doute que les dépenses militaires contribuent à renforcer l'évolution négative du développement économique et social des pays africains, à aggraver leur position en matière d'exportations, à maintenir leurs structures sociales et économiques archaïques et à diminuer les possibilités d'investissement.

M. Zvezdin (URSS)

Il est généralement admis que les pays africains ne pourront régler seuls les problèmes immenses auxquels ils se heurtent dans leur développement économique. Il leur faut l'aide de la communauté internationale afin d'améliorer sensiblement les conditions économiques extérieures et afin de mettre en oeuvre les mesures qu'ils auront élaborées pour redresser leurs économies. En ce qui concerne l'assistance à l'Afrique, beaucoup a été fait, sur le plan bilatéral ou multilatéral, par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales.

Le Secrétaire général des Nations Unies a déployé de grands efforts dans ce sens et on a essayé de mobiliser les efforts de la communauté internationale afin de surmonter la situation critique en Afrique.

M. Zvezdin (URSS)

Il convient de faire encore davantage en s'inspirant avant tout des intérêts des peuples africains eux-mêmes et non pas des considérations politiques ou idéologiques. Nous sommes profondément préoccupés face aux tentatives faites par certains Etats occidentaux, avec l'aide du FMI et de la Banque mondiale, pour inciter les pays africains à procéder à un réaménagement structurel, qui pourrait aboutir à des conséquences catastrophiques. Ce qu'on appelle les crédits destinés aux réaménagements structurels sont conditionnés par le gel des salaires, la privatisation de l'économie, la réduction des plans nationaux d'industrialisation, l'activité sans frein du capital privé et la stimulation artificielle des entreprises privées. Les partisans de cette politique s'efforcent de la justifier en disant que les pays africains l'ont eux-mêmes choisie. Soyons francs; ne nous leurrions pas, ne trompons pas l'opinion publique mondiale; les pays africains qui se conforment à ces recettes le font non pas de bon gré mais en fonction de la situation économique sans issue et des pressions politiques très fortes exercées par des donateurs occidentaux qui voudraient placer l'économie du continent sous leur contrôle direct. Notre position est tout à fait claire en la matière : les pays africains et eux seuls ont le droit de déterminer les réformes, les modèles et les méthodes qui sont indispensables pour réaliser l'objectif du développement national. Le choix du système social économique relève sans nul doute du droit souverain des peuples de chaque Etat. C'est pourquoi nous nous prononçons résolument en faveur de la lutte légitime des peuples de l'Afrique contre le néo-colonialisme, les vestiges du colonialisme, contre la politique criminelle d'apartheid des racistes de l'Afrique du Sud, et en faveur de la confirmation du droit souverain des Etats sur leurs propres ressources, en faveur de l'aménagement des relations internationales sur une base démocratique et égale et en faveur du nouvel ordre économique international. Nous aidons de manière mutuellement avantageuse et variée les pays africains grâce à une coopération économique et commerciale. Il existe des accords de coopération et techniques entre l'Union soviétique et 37 pays africains. Grâce à l'aide de l'Union soviétique, plus de 330 complexes industriels ont pu être construits et mis en service en Afrique et 300 autres complexes sont en cours de construction. Grâce à l'aide de mon pays, de nouvelles terres sont cultivées et irriguées, les travaux agricoles sont mécanisés. Entre 1986 et 1990, il est prévu de tripler le volume de la coopération

M. Zvezdin (URSS)

dans ce domaine surtout avec les pays de l'Afrique des tropiques. L'aide de l'Union soviétique a permis d'assurer la formation de plus de 450 000 spécialistes et cadres qualifiés en Afrique. Plus de 30 000 ressortissants de pays africains ont pu étudier dans les universités et dans les écoles secondaires en Union soviétique, 22 000 sont en cours d'études et nous avons également aidé les Etats africains à créer 100 établissements scolaires. Selon les méthodes de calcul des Nations Unies, l'ampleur de l'aide économique de l'Union soviétique aux pays africains représentait 1,2 milliard de roubles, soit à peu près 1,7 milliard de dollars en 1985.

A l'avenir, l'Union soviétique développera sa coopération avec les pays africains, leur accordera un soutien politique et économique dans leurs efforts destinés à résoudre les problèmes du développement et contribuera ainsi à la réalisation des tâches importantes qui figurent dans les documents de l'OUA et de l'Organisation des Nations Unies.

Il ne fait aucun doute que la solution globale des problèmes du continent africain serait favorisée par la sécurité économique internationale, qui fait partie intégrante du système global de paix et de sécurité internationales proposé par les pays socialistes. Une proposition a été faite en ce sens à la présente session de l'Assemblée générale.

M. RAZI (Inde) (interprétation de l'anglais) : Au moment où, à l'Assemblée générale, toutes nos pensées convergent vers l'Afrique, je tiens à exprimer la profonde tristesse de ma délégation à la suite du décès tragique d'un éminent dirigeant africain, le président Samora Machel. Je prie la délégation du Mozambique de bien vouloir transmettre nos profondes condoléances au Gouvernement et au peuple du Mozambique. Dans son message de condoléances, le Premier Ministre de l'Inde, Rajiv Gandhi a déclaré :

"J'ai perdu un ami et l'Afrique et le monde non aligné ont perdu un dirigeant dynamique. Grâce à son courage et à ses talents d'organisateur éminent, il a dirigé le Mozambique vers la liberté et l'a ensuite guidé vers les temps modernes. Tous ceux d'entre nous qui ont pu voir ce combattant infatigable au Sommet des non-alignés qui s'est tenu récemment à Harare, ont du mal à croire qu'il n'est plus. Samora Machel est un exemple qui nous inspirera tous dans notre lutte pour l'égalité et la justice."

M. Razi (Inde)

Au cours de l'année dernière, les populations d'Afrique se sont livrées à un effort gigantesque pour surmonter des siècles de pauvreté, de négligence et de sous-développement. Ils ont traversé d'indicibles souffrances à la suite de la sécheresse et de la famine. S'il y a eu un élément positif au cours de cette vaste tragédie humaine, ce fut sans doute le débordement spontané d'expressions de sympathie et de fraternité en provenance des peuples du monde entier qui a galvanisé la communauté internationale. Grâce aux efforts des pays africains, et au soutien de la communauté internationale, il a été possible de sauver des millions de personnes qui étaient dans une situation extrêmement critique. L'Organisation des Nations Unies a participé de façon considérable à cette réalisation.

Le consensus qui s'est dégagé pour faire face au défi de la situation d'urgence a permis à la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation économique critique en Afrique d'achever ses travaux de façon fructueuse. Le message essentiel de la session extraordinaire est que le sentiment de solidarité qui a guidé les efforts de la communauté internationale pour satisfaire les besoins immédiats, doit s'intensifier afin d'aider l'Afrique à long terme dans ses efforts en vue du développement et du redressement économique. Le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique qui a été adopté, a mis au point le cadre dans lequel ses efforts doivent être entrepris.

Ma délégation se félicite de l'adoption du Programme d'action des Nations Unies et notamment du fait que ce programme reconnaît les priorités de l'Afrique telles qu'elles sont décrites dans le programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique.

Nous avons toujours estimé qu'au lieu d'essayer d'imposer de l'extérieur un cadre politique au développement de l'Afrique, les gouvernements africains devraient être en mesure de déterminer leurs propres priorités en fonction de leurs propres conditions sociales, économiques et politiques. Par le passé, trop de ressources ont été gaspillées dans des projets qui n'étaient pas appropriés ou pour des efforts qui n'étaient pas coordonnés. Malheureusement, le Plan d'action des Nations Unies est la manifestation du consensus général de la communauté internationale sur le large éventail d'efforts requis.

M. Razi (Inde)

A présent, nous devons tourner notre attention vers la mise en oeuvre complète du programme et appuyer avec la plus grande compréhension et la plus grande souplesse les efforts courageux et difficiles faits par les pays africains. En général, les réactions de la communauté des pays donateurs ne semblent pas répondre aux attentes, en ce qui concerne notamment la mobilisation des ressources. La Banque mondiale a estimé qu'il reste encore un fossé important à combler pour répondre ne fût-ce qu'aux besoins minimums. Les pays développés doivent répondre beaucoup plus généreusement à ces besoins urgents par un accroissement réel de ressources en vue de remplir les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du Programme d'action des Nations Unies. La question de la dette de l'Afrique doit également être examinée d'urgence.

Ma délégation appuie également pleinement la priorité élevée accordée dans le Plan des Nations Unies aux questions d'alimentation et de l'agriculture et du développement des ressources humaines. En tant que pays en développement qui, jusqu'à tout récemment encore, connaissait des pénuries graves, et dont la grande majorité de la population vit dans des zones rurales et dépend de l'agriculture, l'Inde est tout à fait consciente de l'importance de ce secteur. Notre expérience récente a également démontré le potentiel du secteur agricole et alimentaire qui, dans de bonnes conditions, peut devenir un des domaines les plus dynamiques de la croissance économique et du développement. Nous sommes prêts à partager les connaissances et les techniques que nous avons acquises dans le domaine de la production agricole et alimentaire avec les pays africains. Un certain nombre de projets de collaboration sont déjà en cours entre l'Inde et plusieurs pays africains dans le domaine de l'agriculture.

Dans le contexte du plan d'action des non-alignés, nous avons repris à notre compte pour application neuf projets identifiés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du Programme de redressement agricole de l'Afrique. Une réunion de travail, à laquelle ont participé des experts agricoles de 25 pays africains, a eu lieu à New Delhi en mai 1986, en collaboration avec le Conseil mondial de l'alimentation. Cette réunion de travail a noté l'applicabilité de l'expérience indienne dans le domaine alimentaire et agricole au développement de l'Afrique et une action de suivi est actuellement en cours pour accroître plus avant les efforts de coopération dans ce domaine.

M. Razi (Inde)

Tout en soulignant le rôle essentiel de l'alimentation et de l'agriculture, la nécessité simultanée d'accélérer le développement industriel ne saurait être ignorée. Même pour assurer une croissance stable de l'agriculture, il est indispensable de disposer d'un secteur industriel d'appui qui prévoit la fourniture d'instruments et d'outils agricoles, d'engrais et de pesticides ainsi que les moyens de transformation et de transport des produits alimentaires et autres produits agricoles. C'est dans cette optique que l'Inde sera bientôt l'hôte, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), d'une réunion de coopération industrielle afro-asiatique dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique. L'Inde a également déjà promis une somme de 400 000 dollars pour un projet de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) afin d'encourager la petite industrie en Afrique.

J'ai déjà mentionné certains aspects de nos efforts de coopération pour donner une idée de la direction que nous entendons leur donner à l'avenir. Précédemment, ma délégation a déjà eu l'occasion de souligner d'autres efforts que nous avons réalisés pour répondre aux besoins d'urgence ainsi que pour contribuer aux nécessités du développement par le biais de nos programmes de coopération économique et technique dans le domaine de la formation, de la fourniture d'experts, de services de consultants, d'études de faisabilité et de la fourniture de matériel et d'équipement. Je voudrais également rappeler la décision du huitième Sommet des non-alignés à Harare de créer un fonds pour aider les Etats de première ligne à surmonter les mesures déstabilisatrices du régime de Pretoria. Une coopération renforcée par l'intermédiaire de ce fonds serait une manifestation concrète de la solidarité du Mouvement des non-alignés avec les Etats de première ligne dans leur lutte pour éliminer la tyrannie du racisme de l'Afrique du Sud et obtenir l'indépendance de la Namibie.

Certes nous continuerons à ne négliger aucun effort pour aider les pays africains à encourager l'autonomie des pays en développement en général et ceux de l'Afrique en particulier, mais nous sommes pleinement conscients que, eu égard aux besoins considérables de l'Afrique, ces efforts ne peuvent répondre que partiellement aux exigences beaucoup plus importantes de la coopération internationale.

M. Razi (Inde)

A cet égard, nous nous félicitons des mesures de suivi qui ont été adoptées par le Secrétaire général en créant un comité directeur sous la présidence de l'éminent Directeur général de la coopération économique internationale et du développement. Nous sommes certains que ce comité assurera un suivi réel du Plan d'action des Nations Unies.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer la très sincère reconnaissance de ma délégation pour les efforts déployés par le Bureau des opérations d'urgence en Afrique (BOUA) qui va très bientôt cesser ses activités. Sous la direction dynamique de son directeur, M. Bradford Morse, le BOUA a accompli un travail remarquable de coordination réelle en matière d'assistance et de secours et a montré très clairement combien les Nations Unies peuvent être efficaces lorsque les Etats Membres décident de les appuyer et d'utiliser les possibilités qu'elles offrent.

Alors que l'attention se tourne à présent, et à juste titre, vers les nécessités de redressement à long terme, comme le rapport du Secrétaire général le souligne, certains besoins en matière d'assistance d'urgence subsistent et nous espérons que la communauté internationale continuera d'être généreuse, en particulier pour ce qui est des besoins en matière d'appui logistique et d'éléments nécessaires au progrès de l'agriculture.

Nous sommes également heureux de voir que des dispositions ont été prises pour sauvegarder aux Nations Unies la précieuse expérience acquise et les leçons tirées des opérations d'urgence. Tout cela constitue un avoir précieux pour la communauté internationale pour l'avenir. Cependant, nous espérons sincèrement qu'une tragédie de l'ampleur de celle qui a frappé l'Afrique ne frappera plus jamais aucun peuple, où que ce soit sur terre. Cela exige la grande vigilance et une urgente réactivation de la coopération économique internationale. En Afrique même, bien qu'il y ait certains signes encourageants, il est nécessaire d'être prudent et de ne pas relâcher les efforts. Des invasions de sauterelles et autres agents dévastateurs menacent les premières récoltes encourageantes. L'environnement extérieur néfaste continue d'être un lourd handicap. Le prix des produits de base exportés, dont un grand nombre de pays africains dépendent grandement, continue de stagner aux niveaux les plus bas enregistrés dans toute l'histoire, les taux d'intérêt réels continuent d'être élevés et s'ajoutent au fardeau considérable du

M. Razi (Inde)

service de la dette alors que l'aide publique au développement continue de baisser en termes réels. Nous sommes tous vivement préoccupés par le fait que dans ce climat malsain, le taux de croissance général en Afrique subsaharienne risque d'être inférieur à 2 p. 100 en 1986, ce qui est nettement plus bas que le taux de croissance démographique de la population de la région. Cela implique une nouvelle aggravation de la misère des gens qui n'atteignent déjà pas le niveau minimum de subsistance. Aucun effort national en cours ne suffira si des mesures politiques internationales appropriées ne sont pas adoptées pour garantir un environnement extérieur permettant de favoriser la croissance et le développement.

Dans le message qu'il a adressé à la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale, le premier ministre Rajiv Gandhi a déclaré :

"J'espère que cette session extraordinaire de l'Assemblée générale constituera un jalon dans le développement de l'Afrique et qu'elle marquera un tournant de la coopération internationale en général." (A/S-13/PV.1, p. 56)
Cela reste notre espoir pour l'avenir.

M. JOFFE (Israël) (interprétation de l'anglais) : La famine qui frappe actuellement l'Afrique est l'une des pires qu'ait jamais connue ce continent. La communauté internationale est témoin de cette terrible tragédie qui a affecté tant de gens dans la région du Sahel. La misère causée par la sécheresse et le conflit exige une action immédiate. De nouveaux efforts doivent être faits afin d'alléger les souffrances humaines.

L'Etat d'Israël a très à coeur de relever ce défi. Jamais auparavant, le peuple d'Israël n'a été si conscient du besoin de relever le défi que constitue le développement accéléré de l'Afrique. Cette prise de conscience a une longue histoire et découle de notre propre expérience nationale. Pendant les premières années de notre renaissance nationale, nous avons été en butte au problème de terres sévèrement appauvries dans un milieu hostile. Voilà ce qu'a été le point de départ de l'édification de notre économie : d'abord nourrir la nation, puis améliorer progressivement ses possibilités de revenus et de recettes en devises étrangères.

L'analyse courageuse et réaliste faite par l'Organisation de l'unité africaine de la situation économique critique en Afrique et les propositions très diverses formulées par le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique méritent toutes nos louanges. L'engagement de réadapter et améliorer le développement rural grâce à une transformation économique structurelle est un premier pas dans la bonne voie. Au cours des années 50, Israël a utilisé une stratégie semblable pour développer l'autosuffisance agricole et sa présente économie technologique diversifiée.

Nous fondant sur notre expérience de développement et sur certaines observations résultant de notre coopération technique modeste aux efforts de l'Afrique au cours des 28 dernières années, nous voudrions ajouter quelques nouvelles propositions.

D'emblée, nous voulons souligner qu'Israël peut et veut placer ses connaissances et ses capacités dans ce domaine à la disposition des gouvernements africains intéressés, des agences de développement, des donateurs internationaux dans le contexte des programmes bilatéraux et multilatéraux de coopération.

Certains des symptômes les plus pressants de la crise économique africaine sont une balance des paiements négative, le fardeau du service de la dette et des

M. Joffe (Israël)

termes de l'échange défavorables. Les pays africains se heurtent à ces problèmes à cause surtout des structures économiques héritées et de leur dépendance vis-à-vis des produits de base. Les propositions d'Israël sont fondées par conséquent sur l'accroissement des ressources, la réduction du fardeau de la dette et la recherche d'un cadre commercial international moins défavorable.

A cet égard, Israël a déjà présenté aux différentes instances des Nations Unies un certain nombre de propositions bien documentées pour accroître le courant des capitaux vers les pays en développement. Il s'agit notamment de la proposition Horowitz relative à la bonification massive des intérêts, de la Proposition Sanbar portant sur la création d'un mécanisme de subvention par des crédits à l'exportation et de la Proposition Gafney sur l'élargissement du cofinancement.

Ces réformes de politique et de structure sont sévèrement limitées non seulement par le manque de ressources financières suffisantes, mais également par le manque de ressources humaines. Israël estime que dans la plupart des pays africains, il importe de développer et d'étendre la formation professionnelle à une échelle massive surtout dans les zones rurales. Si nous ne dotons pas les professionnels, les chefs de service, les gestionnaires et les administrateurs, de la compétence et des connaissances requises, aucune transformation structurelle, aucune réforme authentique et significative ne sera possible. A cet égard, Israël a mis au point plusieurs stages à court terme en agriculture, en développement des collectivités, en gestion de l'organisation du travail et des coopératives, ainsi que des cours dans le domaine des services de santé. Durant plus de 28 ans de coopération avec quelque 110 pays en développement, Israël a accueilli plus de 27 000 stagiaires dans les institutions spécialisées; a formé plus de 25 000 stagiaires sur place dans leurs pays respectifs; et a envoyé plus de 9 000 experts afin d'aider les pays en développement dans leur programme de formation et de développement.

Israël suggère d'élargir encore davantage sa coopération avec les pays africains et la communauté internationale afin d'éliminer l'une des contraintes les plus critiques du développement économique de l'Afrique : le transfert des connaissances. L'accent dans ce programme serait mis sur un réseau de cours dans les différents pays africains et la formation des formateurs à l'étranger pour les exposer à des méthodes, des procédures et des innovations efficaces.

M. Joffe (Israël)

Israël souhaite partager les fruits de son expérience avec les peuples africains. Nous ne sommes pas un grand pays, nous n'avons pas de vastes budgets à notre disposition. Cependant, nous avons beaucoup d'expérience dans le domaine du développement rural et de l'agriculture dans des conditions difficiles. Etant également un peuple qui, historiquement, a souffert plus que tout autre de la persécution raciale, nous avons une grande réserve de bonne volonté et de sympathie pour les peuples d'Afrique. Nous recherchons sincèrement des moyens qui permettraient de transférer notre expérience et nos connaissances vers l'Afrique.

A la session extraordinaire tenue au mois de mai aux Nations Unies, notre délégation a présenté un document intitulé "Développement économique et transformation de l'agriculture africaine : vues d'Israël", document A/S-13/7, en date du 27 mai 1986, qui a été diffusé en tant que document officiel à la session extraordinaire. Dans ce document, nous avons suggéré certaines stratégies de développement rural et nous avons analysé les contributions que peut apporter Israël dans des secteurs critiques de la recherche appliquée et de l'appui aux agriculteurs.

Quatre phases du développement agricole ont été identifiées, ainsi que diverses mesures destinées à faciliter la transition entre ces phases. Il s'agit de la transition d'une agriculture traditionnelle à une agriculture traditionnelle améliorée; et d'une agriculture diversifiée à une agriculture spécialisée orientée vers le marché. Les secteurs où les compétences israéliennes peuvent être utiles sont : d'abord, la recherche appliquée dans le cadre de programmes de développement pour améliorer la technologie agricole dans les pays africains semi-arides et exposés à la sécheresse; ensuite, l'utilisation de l'infrastructure de formation internationale d'Israël et de son expérience pour le développement des ressources humaines ainsi que d'autres services appropriés; et enfin, au niveau des entreprises et des collectivités, la création d'institutions permettant aux secteurs public et privé d'oeuvrer conjointement pour accélérer le développement.

A cet égard, une proposition a été faite tendant à inclure l'Institut pour la recherche appliquée sur le désert de l'Université Ben-Gourion du Negev et le Centre pour le développement des zones arides et semi-arides de l'Université hébraïque pour la coopération scientifique avec le réseau des instituts de recherche agricole africains.

M. Joffe (Israël)

Israël est bien connu pour ses réalisations dans le domaine de la productivité agricole dans des conditions semi-arides. Plus de la moitié des régions d'Israël reçoit moins de 180 millimètres de précipitations par an, et par conséquent, nous avons dû faire de grands efforts afin de développer notre agriculture avec très peu d'eau, conditions comparables à de vastes régions en Afrique. Nos systèmes modernes de gestion de la sécheresse vont de la technologie au niveau des fermes à l'utilisation des eaux souterraines et de surface, de la dérivation des eaux régionales à l'irrigation grâce à des eaux salines ou provenant d'inondations subites, en passant, au niveau national, par un programme réputé de création de nuages artificiels. Nous sommes prêts à mettre toutes ces connaissances à la disposition des pays africains et à développer des technologies appropriées pour réduire la vulnérabilité à la sécheresse de l'agriculture traditionnelle améliorée.

Les institutions de recherche d'Israël sont prêtes à coopérer avec l'Afrique afin d'apporter leur contribution dans les secteurs que j'ai énumérés, et également à coopérer aux fins de recherche et de développement dans des domaines nouveaux.

A Jérusalem, en 1939, M. Walter Lowdermilk, partisan renommé de la défense de l'environnement, a formulé ce qui est devenu le "onzième" commandement en Israël. Nous l'avons mis en oeuvre pour mieux vaincre la désertification, l'appauvrissement des sols et les conditions de vie très difficiles qui règnent dans certaines régions d'Afrique aujourd'hui.

"De la Terre Sainte tu hériteras et seras le fidèle garant, ses ressources tu protégeras de génération en génération; de même que tu protégeras les champs de l'érosion, les rivières de l'assèchement, les forêts de la désolation et les pâturages de troupeaux trop abondants afin d'assurer la prospérité à tes descendants."

M. Joffe (Israël)

Israël a deux lacs : la mer de Galilée et la mer Morte. La mer de Galilée est un lieu béni entouré d'une végétation luxuriante, de champs, d'arbres, d'une faune et d'une flore abondantes. L'abondance de la vie marine, dans la mer de Galilée en fait un paradis de pêcheur. C'est une symphonie à la vie.

En revanche, la mer Morte est caractérisée par la misère, la sécheresse, une chaleur accablante. Il n'y a ni végétation, ni arbres, ni poissons. Il n'y a que la stagnation. La mer Morte tire ses eaux du Jourdain et ne les partage pas. La mer de Galilée reçoit l'eau douce du nord et la déverse dans le Jourdain. Elle partage ses ressources précieuses, l'eau douce, et apporte la vie au sud.

Ceux qui partagent leurs ressources connaîtront l'épanouissement; à l'instar de la mer de Galilée, Israël souhaite partager ses ressources précieuses avec les pays de l'Afrique. Nous sommes prêts à avoir des discussions immédiates avec les pays africains et les organisations internationales afin de trouver rapidement des solutions au problème du développement agricole et économique des pays d'Afrique. Israël fera tout ce qu'il peut pour fournir la plus grande contribution possible, et espère être un partenaire dans cette grande entreprise.

M. MADATANG (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais adresser les condoléances très sincères de ma délégation et de mon gouvernement au peuple et au Gouvernement du Mozambique à la suite de la mort prématurée de leur éminent dirigeant. Au cours des deux dernières années, nous nous sommes réunis à plusieurs reprises non seulement pour partager nos préoccupations à l'égard de la situation économique critique en Afrique, mais également pour essayer de comprendre et de définir les directions que la communauté internationale devrait prendre à l'avenir pour coopérer avec nos amis de ce continent et les aider à surmonter cette période difficile de leur développement.

Le spectacle effroyable qu'offrent les affamés et les mourants dans de nombreuses régions frappées par la sécheresse a amené la communauté internationale à agir immédiatement. Ces nombreuses morts, cependant, ont été un prix bien trop élevé à payer pour quelque pays que ce soit.

Aujourd'hui, ma délégation voit un espoir en la conclusion fructueuse de la treizième session extraordinaire des Nations Unies, convoquée conformément à la résolution 40/40, qui priait la communauté internationale d'examiner la situation économique critique en Afrique.

M. Madatang (Malaisie)

Ma délégation se félicite de l'adoption par consensus, le 1er juin 1986, du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Ceci réaffirme la viabilité des Nations Unies et démontre que lorsqu'une part importante de la communauté internationale est frappée par un problème précis, toute la communauté internationale réagit et travaille de concert, aussi difficiles que soient les problèmes, aussi considérables que puissent sembler les obstacles et parvient à adopter un programme d'action concerté. Cette réaffirmation montre bien que l'Organisation des Nations Unies demeure conforme aux besoins de la communauté et de l'époque.

En nous tournant vers l'avenir, nous sommes optimistes. Nous avons été réconfortés par l'autosuffisance dont ont fait preuve les pays africains. En commençant un programme de redressement et de développement pour s'attaquer aux nombreuses faiblesses structurelles de leur économie, les gouvernements africains ont réaffirmé qu'ils dépendaient principalement d'eux-mêmes pour l'essentiel de leurs efforts.

Notre optimisme découle également de l'appui apporté par les pays développés, qui ont pris l'engagement de veiller à l'application des recommandations précises proposées dans le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

La Malaisie est un pays en développement, qui s'est déjà allié à cet effort collectif en dépit des modestes ressources dont elle dispose. Nous avons toujours été enclins à partager toute notre expérience et toutes connaissances qui peuvent être utiles aux efforts de développement de nos amis africains. Même avant que la communauté internationale ne prenne conscience de la gravité de la situation en Afrique, nous avons mis en place un certain nombre de programmes d'assistance bilatérale avec plusieurs pays du continent africain. Mon gouvernement reste déterminé à poursuivre les programmes d'assistance qu'il a accordés au titre du Programme de coopération technique malaisien.

L'expérience et les ressources de la Malaisie sont limitées, mais les ressources et l'expérience des pays développés et d'autres pays en développement sont très importantes pour le redressement économique et les efforts de développement prévus dans le Programme d'action des Nations Unies, adopté en juin

M. Madatang (Malaisie)

dernier. Nous enjoignons ceux qui sont en mesure de le faire de fournir toute l'assistance qui pourrait être apportée aux pays touchés car nous pensons que le bien-être et la croissance à venir des pays africains auront une incidence directe sur le bien-être et la croissance continus de la communauté internationale tout entière.

Ma délégation estime que la crise que connaissent aujourd'hui les pays africains pourra être surmontée grâce à l'engagement et à la participation de la communauté internationale tout entière et que le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990, est une excellente base pour réaliser cet objectif.

Nous donnons tout notre appui à ce programme d'action et nous attendons avec impatience sa prompte réalisation et le virage qu'il permettra de prendre vers le progrès de tous les pays africains touchés par la crise actuelle.

Ma délégation voudrait exprimer sa sincère reconnaissance au Secrétaire général pour son dévouement et la part qu'il a prise dans les efforts faits pour remédier à la situation critique en Afrique. Le Secrétaire général a été parmi les premiers à attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation très grave que connaissaient déjà avant 1984 les pays africains. Pour nous, la décision de convoquer la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la situation économique critique en Afrique s'est très largement inspirée des travaux réalisés par le Secrétaire général et des efforts énormes de l'Organisation de l'unité africaine, grâce auxquels le monde entier a pris conscience de la nécessité de passer à l'action.

Ma déclaration ne serait pas complète si je n'exprimais pas toute notre admiration pour le travail remarquable réalisé par le Bureau des opérations d'urgence en Afrique, sous la direction de M. Bradford Morse. Bien que le Secrétaire général ait annoncé, le 1er mai 1986, la clôture, le 31 octobre 1986, du BOUA, je suis persuadé que nombreux seront ceux qui n'oublieront pas le rôle très utile qu'il a joué, surtout au moment le plus difficile de la crise alors que des milliers de personnes mouraient de faim ou étaient menacés du même sort. Il faut également louer le Bureau des opérations d'urgence en Afrique qui, grâce aux informations qu'il a fournies sur la situation critique en Afrique, a réussi à mobiliser d'énormes ressources en vivres et une importante aide d'urgence.

M. Madatang (Malaisie)

Quiconque connaît ce genre de travail et la situation précaire qui règne dans un grand nombre de pays touchés par la sécheresse, sait que loin d'être simple, le transport des vivres et autres formes de secours d'urgence à partir de pays donateurs vers les populations touchées est extrêmement difficile. A tous ceux qui ont participé à ces efforts, notamment aux innombrables volontaires venus du monde entier, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance.

Pour terminer, nous voudrions répéter notre message d'espoir, à savoir que le Programme d'action adopté lors de la treizième session extraordinaire se traduira dans les programmes efficaces destinés aux pays touchés, en vue d'apporter un remède à la situation d'urgence consécutive à la famine et de contribuer à l'ajustement à moyen et long terme du processus de reconstruction, afin de jeter les bases indispensables à la création de l'infrastructure économique qu'exigent la croissance et le développement de chacun des pays touchés.

Nawab YAMIN-KHAN (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : La famine et la sécheresse qui ont frappé de nombreux pays africains sont parmi les tragédies majeures de notre temps. La réaction de la communauté internationale à l'expérience dévastatrice de l'Afrique a montré la nécessité d'une action multilatérale pour alléger la situation dans les pays frappés. L'esprit de solidarité et d'unité ranimé par la crise africaine a permis l'adoption du Programme d'action pour le redressement économique de l'Afrique au cours de la treizième session extraordinaire en juin 1986.

La session extraordinaire des Nations Unies était une occasion unique pour les pays Membres de porter leur attention sur les problèmes d'une région donnée. C'était là un tournant dans les efforts de la communauté internationale pour résoudre les problèmes de développement des pays africains.

Pour les résultats positifs de la session extraordinaire, il convient de louer les pays africains eux-mêmes qui, à l'occasion d'une conférence au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, ont été les premiers à demander la convocation de cette session extraordinaire et ont, par la suite, en juin 1985, adopté le Programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, qui a servi de base aux travaux de la session extraordinaire. L'initiative hardie prise par les pays africains pour mettre au point un cadre complet de solutions structurelles et de solutions à moyen et à long terme a permis l'adoption, à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Programme d'action de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990.

Ce Programme d'action établit une relation claire entre la promesse des pays africains de prendre des mesures de réforme politique dans certains domaines prioritaires et l'engagement pris par la communauté internationale d'appuyer les efforts des Africains. La pleine application du Programme prioritaire requiert un effort important de mobilisation de ressources de l'ordre de 128,5 milliards de dollars des Etats-Unis. Les Africains s'engagent à réunir eux-mêmes 82 milliards de dollars. Les 46 milliards manquant pour la durée du Programme doivent être fournis par la communauté internationale. Des actions sont également nécessaires pour alléger le fardeau de la dette de l'Afrique et faciliter les exportations de l'Afrique grâce à la libéralisation du commerce.

Nawab Yamin-Khan (Pakistan)

Ma délégation a étudié avec beaucoup d'attention le rapport du Secrétaire général qui, pour la première fois, indique comment va sans doute fonctionner le cadre de coopération économique accrue prévu dans le Programme d'action. Nous avons également entendu ce matin des déclarations concernant les actions entreprises par les grands pays donateurs pour donner suite aux engagements qu'ils ont pris au cours de la session extraordinaire.

Il est peut-être trop tôt pour évaluer le processus de mise en oeuvre du Programme d'action, mais nous sommes heureux de noter que des mesures appropriées ont déjà été prises dans de nombreux domaines importants pour assurer l'application efficace du Programme d'action. Les gouvernements africains, à l'heure actuelle, prennent des initiatives spécifiques pour mettre en oeuvre le Programme prioritaire, afin de revitaliser leur économie. Le processus de suivi régional a lui aussi été entamé. Aux Nations Unies, le Secrétaire général a créé un Comité directeur chargé de surveiller et d'évaluer l'application du Programme d'action. Ce sont-là, à n'en pas douter, des mesures positives.

Ma délégation estime néanmoins que le Secrétaire général, se fondant sur son expérience passée, doit créer un mécanisme fort et efficace pour suivre et surveiller les activités entreprises par les Africains eux-mêmes, par la communauté internationale et par d'autres agences afin d'assurer la pleine réalisation du Programme. L'action et la réaction vont de pair. L'incapacité d'une partie à remplir ses engagements réduirait à néant tous les efforts investis dans le Programme. C'est pourquoi nous espérons recevoir, le moment venu, du Secrétaire général des informations plus détaillées sur son évaluation du processus d'application et sur les mécanismes de surveillance des Nations Unies.

Le Pakistan, lui-même pays en développement, souhaite sincèrement donner toute l'aide possible aux pays africains pour leur permettre de progresser sur la voie du développement économique, de la croissance, de la prospérité et du bien-être.

A cet égard, je voudrais citer un passage de la déclaration faite par le Président du Pakistan, S. Exc. le général Mohammed Zia-ul-Haq, lors de la huitième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés qui s'est tenue à Harare en septembre dernier :

Nawab Yamin-Khan (Pakistan)

"Les peuples et les nations de l'Afrique ont grandement souffert des effets de la récente série de crises économiques, de la faim, de la famine, ce qui a suscité une réaction universelle de sympathie. La communauté internationale doit elle aussi s'engager à accorder l'appui nécessaire à la pleine réalisation du Programme des Nations Unies pour le redressement économique de l'Afrique, adopté à la récente session extraordinaire de l'Assemblée générale. Le Pakistan a également élaboré son propre programme quinquennal d'assistance technique aux pays africains et a créé un fonds spécial pour les secours d'urgence destinés à l'Afrique. Je vous assure que le Pakistan continuera d'accorder tout l'appui possible à ses frères africains, car leurs problèmes sont nos problèmes et leur fardeau est notre fardeau."

Il était par conséquent naturel que le Pakistan participe activement à la session extraordinaire et à ses préparatifs. Nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies.

Le Pakistan a contribué généreusement - 17 500 tonnes de riz en 1985 - pour pallier la famine dans plusieurs pays africains de la région subsaharienne et a maintenant créé un fonds d'assistance d'urgence aux pays africains, afin de pouvoir agir rapidement dans tous les cas d'urgence.

En outre, le Pakistan a adopté un programme quinquennal de coopération technique destiné spécialement à satisfaire les besoins des pays africains. Au titre de ce programme technique, nous partagerons notre expérience avec les pays africains dans tous les domaines de l'activité économique et, notamment, en ce qui concerne l'agriculture, les banques et la gestion. Nous avons également indiqué aux pays africains que nous étions disposés à leur accorder des crédits à l'exportation pour les importations de textiles, de machinerie et de biens d'équipement et de consommation.

Nawab Yamin-Khan (Pakistan)

En conclusion, je voudrais rappeler l'engagement qu'a pris le Pakistan d'aider les pays africains dans leurs efforts courageux pour changer leur destinée économique. Nous en appelons également à la communauté internationale afin qu'elle prenne les mesures appropriées pour assurer la mise en oeuvre complète du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990.

M. ICAZA GALLARD (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Parlant aujourd'hui de la situation économique critique de l'Afrique, nous ne saurions manquer d'évoquer en premier lieu un événement qui endeuille aujourd'hui non seulement le continent africain mais l'humanité tout entière. Nous voulons parler de la mort tragique du maréchal Samora Moisés Machel, père de la patrie, héros national et président de la République populaire du Mozambique. Le peuple du Mozambique, comme tous les peuples de l'Afrique et du tiers monde, a perdu avec lui un valeureux combattant pour la liberté, l'autodétermination et l'unité de son continent. Nous adressons au peuple et au Gouvernement du Mozambique nos condoléances et nos sentiments de solidarité.

Ces dernières années, l'un des problèmes qui ont le plus retenu l'attention de la communauté internationale est celui de la situation économique critique en Afrique. C'est pourquoi l'Assemblée générale de l'ONU, dans sa résolution 40/40, a convoqué une session extraordinaire en mai dernier, afin d'analyser la situation économique critique de ce continent frère.

Tout comme alors, le Nicaragua intervient à nouveau dans ce débat car il s'identifie pleinement aux problèmes de l'Afrique. L'histoire des pays d'Afrique est semblable à l'histoire d'un grand nombre de nos pays, dont la caractéristique principale est l'exploitation coloniale.

L'Afrique est aujourd'hui confrontée à toute une gamme de problèmes qui requièrent l'attention et l'appui inconditionnel de la communauté internationale. La sécheresse, la désertification, les problèmes alimentaires, l'infrastructure économique et sociale insuffisante, la pénurie de ressources humaines et financières, le niveau très bas d'industrialisation et les conséquences de la politique déstabilisatrice du régime raciste d'Afrique du Sud viennent s'ajouter à la série bien connue des facteurs néfastes qui dominent la situation économique internationale, rendant plus sombre encore un tableau déjà si dramatique.

M. Icaza Gallard (Nicaragua)

Le continent africain est composé d'une mosaïque de peuples et de nations confrontés quotidiennement à la faim, à la misère et à l'angoisse. Cette situation illustre clairement l'injustice et les inégalités qui sévissent actuellement dans les relations internationales.

Lors de la session extraordinaire de mai dernier, l'Assemblée générale a approuvé le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Ce programme, outre qu'il définit des domaines prioritaires pour la réorganisation des économies africaines, se caractérise par la ferme détermination et la volonté d'utiliser et de mobiliser pleinement les ressources locales pour atteindre ces objectifs prioritaires, mais il ne pourra être réalisé totalement sans un engagement ferme de la part de la communauté internationale d'appuyer ces efforts. Mon pays voudrait à cet égard souligner que l'appui extérieur est indispensable si l'on ne veut plus avoir honte de vivre dans un monde où la richesse et le gaspillage d'un petit nombre contrastent avec la faim et la misère de la multitude.

On ne saurait laisser de côté en examinant ce problème un autre élément : la dette extérieure qui prend des proportions alarmantes, particulièrement en Afrique subsaharienne. Si on n'apporte pas de solution à ce problème, les pays africains pourront difficilement mettre en pratique leurs programmes de redressement. C'est la raison pour laquelle mon pays appuie pleinement l'idée de l'Organisation de l'unité africaine de convoquer une conférence internationale sur la dette extérieure de l'Afrique.

Les problèmes économiques ne sont pas les seuls qu'il faut étudier et résoudre pour assurer la paix, la stabilité et le développement économique soutenu du continent africain. Il faut également trouver une solution définitive aux problèmes politiques existants.

En plus des difficultés déjà mentionnées, l'Afrique australe est confrontée à un autre problème qui a de profondes conséquences économiques et doit être réglé de toute urgence pour assurer aux pays qui la composent une stabilité économique véritable. Ce problème est celui de l'apartheid et de sa politique qui vise à déstabiliser toute la région.

Les pays de première ligne et les autres Etats de l'Afrique australe sont constamment l'objet des actes d'agression et de déstabilisation de l'Afrique du Sud. Ils doivent consacrer une grande partie de leurs ressources à la défense de leur souveraineté.

M. Icaza Gallard (Nicaragua)

Pretoria s'est lancé dans des politiques qui lui permettent d'obliger les pays qui ont le malheur d'avoir des frontières communes avec l'Afrique du Sud de dépendre d'elle en grande partie pour leurs importations et leurs exportations.

Cette politique se fonde essentiellement sur l'interruption et sur la destruction des lignes de transport allant des pays de première ligne aux ports maritimes. Pour cela, l'Afrique du Sud emploie des mercenaires à ses ordres et ses propres forces armées. Les voies ferrées qui vont du coeur de l'Afrique australe jusqu'à l'Atlantique ou à l'océan Indien ont été l'objet d'attaques et d'actes de sabotage. La voie ferrée de Benguela à l'océan Atlantique et le corridor de Beira, qui va jusqu'à l'océan Indien, en sont de bons exemples. Par contre, les voies ferrées qui vont du nord au sud, traversant l'Afrique du Sud, sont restées quasiment intactes.

Les actes de déstabilisation de l'Afrique du Sud ont coûté aux pays de l'Afrique australe plus d'un milliard de dollars de dépenses supplémentaires uniquement pour les transports.

La création de la Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe (SADCC) a représenté un pas décisif pour contrecarrer les politiques de l'Afrique du Sud. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle fasse tout ce qu'elle peut pour permettre aux pays de la SADCC de mener à bon terme leurs programmes et projets de coopération et de développement.

Pour conclure, nous voudrions exprimer notre entière solidarité avec les peuples africains, ainsi que notre espoir que la communauté internationale saura traiter avec maturité et pragmatisme la difficile situation politique, économique et sociale de ces peuples, en s'inspirant de l'effort collectif d'unité que fait le continent africain car ce sont les Africains qui peuvent le mieux nous indiquer la meilleure voie à suivre pour trouver les solutions appropriées qu'exige la réalité africaine.

La séance est levée à 17 h 30.